

De l'Aubrac au Lévézou

De Foissac à Roquefort

Le Lien

Union confédérale Cfdt des retraités
 UCR-CFDT
 49 Avenue Simon Bolivar
 75950 Paris Cedex 19
 01 56 41 55 20
 Secrétaire : Dominique FABRE

S'ENGAGER POUR CHACUN



AGIR POUR TOUS

Pour prendre contact :

UTR-CFDT de l'Aveyron
 23 avenue de la Gineste
 12000 RODEZ
 Tél : 05 65 78 59 98

e. Mail : aveyron@retraites.cfdt.fr

Les Lundi, Mardi, Mercredi matin et Jeudi matin.

Le petit mot de la Secrétaire

Le 4 octobre 2018 est passé. Au niveau national, à la Cfdt-Retraites il a été décidé à cette date, d'une journée d'action sur 2 grands axes de revendication à l'attention des personnes âgées : le pouvoir d'achat et l'accompagnement de l'avancée dans l'âge (voir les tracts en pages 3 et 4.)

Pour le département de l'Aveyron, nous avons décidé de tenir une conférence de presse le 1^{er} octobre. Etaient présents ce jour-là les journalistes de Centre-Pressé et de Chérie FM. Le manque d'intérêt des médias a certainement été dû à l'annonce des manifestations par le groupe des 9 (autres syndicats et associations) pour le 9 octobre 2018, dont l'objet était le refus de la politique gouvernementale (pouvoir d'achat des salariés, gel des pensions, chômage...)

Toutefois vous avez certainement lu dans les journaux disponibles sur l'Aveyron l'annonce de notre action. Le Journal de Millau et le Progrès Saint Africain ont publié notre communiqué. Par ailleurs nous avons interpellé une nouvelle fois nos députés y compris le Président de l'Assemblée Nationale de passage dans le Département. Nous avons distribué des tracts aux marchés de Decazeville le vendredi 05/10 et de Rodez le samedi 06/10.

Ce que nous avons fait localement est sans doute peu de chose. Mais dans chaque département d'Occitanie il y a eu un mouvement et il faut souhaiter que, comme le dit le proverbe, « les petits ruisseaux font les grandes rivières ».

En ces temps où les négociations et les débats portent sur de nouvelles réformes des retraites et de l'assurance chômage, nous, retraités, ne lâcherons pas nos revendications. Nous avons encore beaucoup à faire !

Anne Marie Enjalbal.



UTR - CFDT AVEYRON

Secrétaire : Anne-Marie ENJALBAL

05 65 61 80 96 – 06 31 70 15 74

Mel : anne-marie.enjalbal@retraites.cfdt.fr

Secrétaire Adjointe : Francette LAGARRIGUE

05 65 42 68 15

Mel : cfdtretraitesul@gmail.com

Trésorière : Danielle CAUSSE

05 65 60 28 94 – 06 21 95 67 36

Mel : Danielle.causse@retraites.cfdt.fr

La Vie de vos U.L.R.

Union Locale des Retraités CFDT de MILLAU

Un accord sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

Le soleil de la période estivale a laissé dans l'ombre un accord national sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Il contribue au renforcement du dialogue social et à la performance globale de l'entreprise. Il a été signé le 14 juin 2018 par les cinq centrales syndicales des salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO) et répond favorablement à une initiative portée par la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises).

Pour la CFDT c'est un pas important qui est franchi. Il permet de mieux analyser et répondre concrètement aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux de notre société. Les objectifs de l'accord concernent plus de 50% des salariés en France et impacte plus de 90% des petites entreprises qui sont fortement créatives. C'est une démarche cohérente qui fait suite à la plateforme nationale de France stratégie mise en place en 2013 par le premier ministre. Elle s'inscrit dans une démarche internationale valorisée par la norme ISO 26000. Elle finalise une volonté revendicative sur la responsabilité sociétale, thème déjà ancien défendue par la CFDT.

Les PME, sur la base du volontariat peuvent négocier des accords en lien avec les branches professionnelles. Par exemple pour favoriser la protection sociale ou bénéficier d'une labellisation qui facilite l'accès aux marchés publics... Ce nouvel accord National entre partenaires sociaux favorise la prise d'initiatives pour des avancées sociales, économiques et environnementales.

La force économique du Sud Aveyron est fortement dépendante de la vie des PME. L'identité de ce territoire Aveyronnais et son histoire ont montré qu'il peut être porteur de progrès et d'innovations.

Dans une période où le dialogue social et le réformisme sont en difficulté, la CFDT bouge avec la société et fait évoluer son action syndicale. Elle agit pour la réactivation des relations sociales et la mise en place d'une responsabilité sociétale au sein des PME.

La CFDT UL Sud Aveyron.

U.L.R CFDT de VILLEFRANCHE DE ROUERGUE



Union Locale des Retraités CFDT de DECAZEVILLE

L'action CFDT du 4 octobre 2018.

L'ULR DECAZEVILLE a tracté sur le marché le vendredi 5 octobre (6 participants). Nous avons fait entendre l'appel des Retraités CFDT !!

Stop aux hausses successives que nous subissons depuis de nombreuses années sur notre pouvoir d'achat, (Retraite non revalorisées, Hausse de la CSG 1,7%, prélèvement du 1% maladie sur les pensions retraites complémentaires du privé).

Des Départements ont baissé le prix de l'heure accordé pour l'aide à domicile, cela pourrait accentuer la diminution de l'APA.

Nous avons été écoutés par les retraités qui se posent des questions sur leurs retraites à venir !!!

Denise, l'épouse de Gabriel LAVERNHE notre ami, est décédée. Gabriel est un adhérent de longue date. Nous l'avons accompagné dans ce moment difficile.

Rédigé par Blaise Bonnefous

Union Locale des Retraités CFDT du Ruthénois

L'Union Locale du Ruthénois a tenu son A.G. le 2 octobre. Au cours de l'année ceux qui le souhaitaient se sont retrouvés tous les 1ers mardis du mois.

Activités : manifestations sur la hausse de la CSG, rencontre avec les députés, participation et soutien à la journée intersyndicale des salariés d'EHPAD, diffusion du diaporama sur le logement intermédiaire.

Il y a eu des débats sur les difficultés de la mise en place de la nouvelle Union Régionale des Retraités CFDT Occitanie.

Débat sur la CSG qui a été équitable lors de sa mise en place, ce qui n'est plus le cas. Les retraités acceptent une augmentation, selon les revenus, mais pour participer au financement de la prise en charge de la dépendance.

Au cours de la prochaine année, nous souhaitons approcher les secteurs des services à domicile. Rester chez soi, avec quelles aides ? quels services ? où se renseigner ?

Info sur le Congrès de l'Union Territoriale des Retraités CFDT, le 29 /11/2018, à Olemps. Ceux qui veulent y participer ou participer au Conseil sont priés de se faire connaître.

Rédigé par Francette Lagarrigue



HAUSSE DE LA CSG GEL DES PENSIONS

STOP À LA PERTE DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT !

Pour les retraités, l'année 2018 est une année noire. Après la hausse de la CSG sans contrepartie, le gel de la revalorisation des retraites en 2018 décidé en même temps par le gouvernement est une provocation supplémentaire envers les retraités.

Mois après mois le pouvoir d'achat est rogné, alors que la hausse des prix repart depuis plus d'un an. La prochaine augmentation des pensions est reportée d'octobre 2018 à janvier 2019. Cela signifie une perte sèche de plusieurs dizaines d'euros. Depuis 2014, les retraites sont revalorisées en retard sur l'inflation. Cet effet « retard » a des conséquences d'autant plus redoutables que l'inflation est forte.

Décalage après décalage, c'est une année de revalorisation passée la trappe sur les 9 dernières années. Après un premier report de janvier à avril 2009, puis à octobre en 2013 et à nouveau janvier 2019, les retraités se retrouvent lésés.

Année après année, le niveau de vie des retraités baisse, parce que les pensions sont indexées sur les prix.

Après une vie entière au travail, le niveau de pension minimale (pension de base plus complémentaire) est scandaleusement bas, environ 950 euros par mois.

- . inférieur au seuil de pauvreté ;
- . moins élevé que le montant du net du Smic (*qui s'élève en 2018 à 1 173 euros mensuels*).

Négligence ou acte volontaire ? Le prélèvement de 1% au titre de la maladie sur les pensions des retraites complémentaires (Arrco, Agirc, Ircantec) est maintenu, alors que les cotisations maladie sur les salaires ont été supprimées. Les retraités relevant de ces régimes restent aujourd'hui les seuls contributeurs à une cotisation d'assurance maladie hors CSG.

La CFDT Retraités dit Stop ! Trop, c'est trop : C'est un nouveau coup porté au porte-monnaie des retraités : gel des retraites en 2018 (400 millions d'euros), cotisation maladie sur les seules retraites complémentaires (700 millions d'euros) par an, hausse de la CSG sans aucune contrepartie (4,5 milliards d'euros par an).

Ces atteintes répétées à leur pouvoir d'achat cristallisent un fort mécontentement des retraités. Elles participent d'une attitude de mépris de la part du gouvernement qui n'envisage à ce jour aucune négociation pour compenser la perte de pouvoir d'achat.

La CFDT Retraités appelle les retraités à se mobiliser pour défendre leur pouvoir d'achat. Et à rejoindre les actions que nous proposerons sur l'ensemble du territoire.

LA CFDT RETRAITÉS REVENDIQUE ET PROPOSE :

- . des mesures concrètes pour compenser les pertes de pouvoir d'achat des retraités (gel des pensions en 2018) ;
- . la revalorisation des basses pensions ;
- . une indexation des pensions sur les salaires ;
- . la suppression de la cotisation spécifique de 1 % sur les pensions de retraites complémentaires.



cfdt-retraités.fr

La perte du pouvoir d'achat est l'effet conjugué de la hausse de la CSG et de l'inflation sur les pensions. Tous les 20€ de revenu nous perdons 0,70€. Ce n'est pas grand-chose direz-vous, mais sur une pension mensuelle de 1376€ cela fait un manque à gagner de 46€ et sur une année cela fait 553€.



ACCOMPAGNEMENT DE L'AVANCÉE EN ÂGE

NOS ATTENTES

Pour les retraités, l'année 2018 a commencé par la hausse de la CSG sans contrepartie. Le gel de la revalorisation des retraites en 2018 décidé en même temps par le gouvernement est une provocation supplémentaire à laquelle s'ajoute la mise en veilleuse de la généralisation du tiers payant.

C'est pour cela que nous appelons les retraités à se mobiliser et à participer aux actions locales proposées par la CFDT Retraités pour obtenir des contreparties à la hausse de la CSG :

. UNE PRISE EN CHARGE UNIVERSELLE DE LA PERTE D'AUTONOMIE

La perte d'autonomie est un enjeu de société. Cela suppose que la collectivité y réponde d'une façon totalement solidaire par une prise en charge financière de toute la société et sur tous les revenus.

Aujourd'hui, nombre de départements ont baissé le prix de l'heure accordée pour l'aide à domicile aux personnes âgées. Cela a pour conséquence immédiate un reste à charge important pour les allocataires. De ce fait, les personnes âgées diminuent le nombre d'heures qui leur est alloué pour réduire le reste à charge, au risque d'accentuer leur perte d'autonomie.

En ce qui concerne les Ehpad, la CFDT Retraités milite pour un reste à charge moins important. La pension moyenne en France est de 1 356 euros et le coût moyen d'un Ehpad est de 1 850 euros à la charge du résident.

La CFDT Retraités demande une prise en charge universelle de la perte d'autonomie par l'amélioration de l'Allocation personnalisée à l'autonomie pour les personnes à domicile et des mesures de financement pérenne des Ehpad pour améliorer les conditions de vie des résidents et les conditions de travail des personnels.

. UNE PRISE EN CHARGE DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Au fil des années, le coût des complémentaires s'est fortement accru en particulier pour la couverture de certains risques mal remboursés par la Sécurité sociale : le dentaire, l'optique, les audioprothèses.

Pour les retraités, la participation patronale s'arrête lors du départ à la retraite. Par conséquent, l'assuré qui souhaite garder sa complémentaire subit une forte hausse de sa cotisation puisqu'il doit en supporter le coût intégral.

Pour tous (anciens du privé ou anciens fonctionnaires), les primes des contrats augmentent la plupart du temps avec l'âge des assurés et pèsent donc souvent lourdement sur le pouvoir d'achat avec le risque de renoncements aux soins.

La CFDT Retraités demande que le gouvernement et le Parlement se saisissent de cette question.



cfdt-retraités.fr

Le 1^{er} octobre 2018, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn a lancé une consultation citoyenne « Grand Age et Autonomie » en préalable à une loi sur la dépendance en 2019. (Vous pouvez y accéder avec le lien suivant : <https://grande-consultation-aines.make.org/#>). Pourquoi ne pas instaurer un 5^{ème} risque alimenté par cette augmentation de la CSG et non par une journée de solidarité supplémentaire ?

En solidarité avec les salariés de ce secteur, les retraités CFDT défendent une meilleure prise en charge autant à domicile qu'en EHPAD avec du personnel qualifié et en nombre suffisant. Sur ce volet de l'avancée dans l'âge nous veillerons à ce que les nouvelles dispositions prennent en compte la bientraitance des aînés.